

COP26 : la finance française face à l'expansion du pétrole et du gaz

Dossier de presse — Octobre 2021

Dossier de presse

COP26 : la finance française face à l'expansion du pétrole et du gaz

Octobre 2021
Les Amis de la Terre France
Reclaim Finance

Dès 2017, Emmanuel Macron annonçait vouloir faire de Paris "la capitale de la finance verte et durable" et se saisissait d'un rendez-vous mondial pour le financement de la lutte contre le réchauffement climatique créé à l'occasion de la COP21, le Climate Finance Day. Depuis, si la Place financière s'est progressivement mise en ordre de marche pour mettre fin à ses soutiens au charbon, tout reste à faire sur le pétrole et le gaz. Les principaux établissements de la Place de Paris ont multiplié les engagements visant la neutralité carbone en 2050, mais à l'exception de la Banque Postale, aucun ne répond au premier des impératifs climatiques : la fin immédiate du développement des hydrocarbures comme stipulé par l'Agence internationale de l'énergie dans son scénario pour l'atteinte de cette neutralité carbone. La place financière n'a pas non plus répondu à l'appel à sortir rapidement des pétrole et gaz non-conventionnels lancé par Bruno Le Maire au Climate Finance Day 2020.

Les Amis de la Terre France et Reclaim Finance attendent du gouvernement qu'il crée le cadre réglementaire indispensable pour organiser et accélérer la fin des soutiens de la Place financière française aux énergies fossiles : il est impératif que les banques, investisseurs et assureurs cessent sans plus tarder de soutenir l'expansion pétrolière et gazière, et s'engagent dans la sortie des énergies fossiles non-conventionnelles d'ici 2030.

Alors qu'aura lieu le 26 octobre 2021 à Paris le dernier Climate Finance Day du quinquennat, devant de quelques jours l'ouverture de la COP26 à Glasgow, le gouvernement et la Place financière doivent corriger le tir si la France souhaite prétendre au titre de capitale de la finance verte et durable.

Sommaire

I/ Bilan : "Paris, capitale de la finance durable", une ambition avortée p3

- A. La Place financière de Paris, leader européen des énergies fossiles
- B. Charbon : la finance française au milieu du gué
- C. Pétrole et le gaz non-conventionnels : une commande ministérielle restée lettre morte

II/ Stopper le développement des pétrole et gaz, une priorité climatique et politique p5

- A. Le mot d'ordre de 2021 : laisser les énergies fossiles dans le sol
- B. Les plans d'expansion de l'industrie pétro-gazière, à contre-courant de la science climatique

III/ Au Climate Finance Day et à la COP26, mettre la finance au pas du climat p7

- A. Faire de la sortie des énergies fossiles une obligation et non une option
- B. Instaurer quatre règles d'or pour une sortie crédible des pétrole et gaz

Contacts presse

- Les Amis de la Terre France : **Lorette Philippot**, chargée de campagne finance privée
lorette.philippot@amisdelaterre.org | 06 40 18 82 84
- Reclaim Finance : **Lucie Pinson**, directrice
lucie@reclaimfinance.org | 06 79 54 37 15

Lorette Philippot et Lucie Pinson seront présentes le 26 octobre au Climate Finance Day et disponibles pour réagir. Lucie Pinson sera également présente à la COP26 à Glasgow.

Deux publications à venir le 4 novembre 2021 :

- Global Oil and Gas Exit List – voir encadré p5
- Rapport annuel sur les assureurs internationaux et les énergies fossile¹

Partie 1

Bilan : "Paris, capitale de la finance durable", une ambition échouée

A. La Place financière de Paris, leader européen des énergies fossiles

Depuis la signature de l'Accord de Paris fin 2015, les quatre grandes banques françaises – BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale et Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE) – ont presque doublé leurs financements aux charbon, pétrole et gaz – + 19 % par an en moyenne. En cinq ans, elles ont octroyé un total de 295 milliards de dollars de financements à cette industrie. **En 2020, la Place de Paris s'est même hissée au rang de 1^{er} financeur d'Europe des énergies fossiles, dépassant celle de Londres et les banques britanniques.** Avec 41 milliards de dollars de financements aux énergies fossiles rien qu'en 2020, **BNP Paribas est la banque à avoir le plus augmenté ses soutiens à l'industrie fossile dans le monde, pour en devenir le 1^{er} financeur européen et le 4^{ème} mondial².**

B. Charbon : la finance française au milieu du gué

Après des années de tâtonnements sur le charbon, le compte n'y est toujours pas. À ce jour, deux acteurs significatifs – Natixis Investment Managers (NIM) et Agir Arrco – n'ont toujours pas adopté de politique d'exclusion du charbon³. Côté investissement, les politiques ne s'appliquent pas aux fonds sous gestion passive – voir encadré partie III page 9 sur Amundi. Si 32 acteurs financiers français ont mis fin à leurs soutiens à toutes les entreprises contribuant à l'expansion du charbon, ça n'est toujours pas le cas pour une vingtaine d'entre eux. Il reste également 14 acteurs sans date de sortie définitive du secteur⁴. Ce sont pourtant deux enjeux essentiels sur lesquels la place financière française doit mettre le curseur désormais : plus de la moitié des entreprises de l'industrie prévoit toujours de développer de nouveaux projets et seulement 5 % d'entre elles se sont actuellement engagées à sortir du charbon.

Fin 2020, les autorités de régulation financière, l'AMF et l'ACPR, constataient ainsi dans leur premier rapport d'évaluation des politiques charbon des acteurs financiers "des niveaux variables d'ambition et d'efforts effectivement fournis"⁵. Suite à la demande de Bruno Le Maire de 2018⁶,

les fédérations professionnelles de la Place de Paris⁷ et leurs membres s'étaient pourtant engagés en juillet 2019 à se doter d'une stratégie de sortie du charbon d'ici mi-2020.

Ce bilan mitigé a été reconnu par Bruno Le Maire et Olivia Grégoire lors du dernier Climate Finance Day, qui ont demandé aux acteurs de la Place de revoir leur copie, afin que la sortie du charbon soit mise en oeuvre plus vite et de façon plus uniforme et ambitieuse par tous les acteurs, en s'alignant sur des critères détaillés et partagés⁸. Depuis, alors que le Comité scientifique de l'Observatoire de la finance durable a publié des recommandations, établissant un socle minimal de critères à respecter⁹, **la Place est encore attendue sur l'adoption d'une stratégie unifiée.**

Banques, assureurs et investisseurs doivent exclure tous les développeurs et exiger de leurs clients restés en portefeuille qu'ils se dotent d'un plan de sortie du charbon d'ici 2030 dans l'Union et européenne et l'OCDE au plus tard, et d'ici 2040 dans le reste du monde¹⁰.

JP Morgan et BlackRock, les géants oubliés ?

Les soutiens des géants financiers JP Morgan et BlackRock au charbon sont massifs. Entre octobre 2018 et octobre 2020, JP Morgan Chase a soutenu l'industrie du charbon à hauteur de 26,4 milliards de dollars¹¹. BlackRock, qui gère désormais environ 30 milliards d'euros en France¹², est le 2^{ème} investisseur mondial dans le charbon¹³, avec 85 milliards de dollars détenus en octobre 2020 dans près de 200 entreprises du secteur¹⁴. Si le gouvernement français a accueilli BlackRock et JP Morgan en grande pompe lors de leur installation à Paris, il ne les a jamais appelés à se désengager du charbon.

C. Pétrole et le gaz non-conventionnels : une commande ministérielle restée lettre morte

Lors du Climate Finance Day 2020, le ministre de l'Economie et des Finances appelait la Place de Paris à répliquer la dynamique lancée sur le charbon, afin de garantir une sortie des hydrocarbures non-conventionnels¹⁵. **Un an plus tard, le bilan est dangereusement négatif : les politiques qui existent¹⁶ – datant pour la plupart d'avant la commande ministérielle de 2020 – restent lacunaires.**

En effet, d'après le Scan de la finance fossile, moins de la moitié des acteurs financiers français ont adopté une politique sur l'un des sous-secteurs des pétrole et gaz non-conventionnels¹⁷. Certains grands établissements – dont Amundi et Lyxor – n'ont aucune politique d'exclusion. À partir de 2017, BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale et BPCE ont adopté des politiques sectorielles mais trop limitées pour permettre de réduire effectivement leurs soutiens au pétrole et au gaz non-conventionnels. Exception faite de la Banque Postale qui vient d'annoncer une stratégie de sortie totale du pétrole et du gaz d'ici 2030¹⁸, aucun acteur ne s'est doté d'une stratégie de sortie de tous ces secteurs et ne s'est engagé à cesser de soutenir les entreprises qui développent de nouveaux projets non-conventionnels.

À quelques jours du Climate Finance Day, les grandes banques françaises viennent de faire une annonce conjointe sur les hydrocarbures de schiste et les sables bitumineux, mais se limitent largement à recycler des engagements existants et insuffisants¹⁹. Cet engagement couvre que les activités d'exploration et de production dans seulement deux sous-secteurs non-conventionnels, et ne permet ni de freiner l'expansion, ni d'enclencher une sortie des hydrocarbures non-conventionnels. C'est pourtant critique : **les grandes banques demeurent des acteurs clé de l'expansion de ces secteurs et ont entre 2016 et 2020 toutes augmenté leurs financements aux secteurs des sables bitumineux, des pétrole et gaz de schiste, et des pétrole et gaz issus de l'Arctique²⁰.**

Alors que les acteurs financiers ont pris le parti d'ignorer les demandes du gouvernement, le Comité scientifique et d'expertise de l'Observatoire de la finance durable a publié ses recommandations en septembre 2021. Celles-ci fixent **une feuille de route claire pour une sortie des hydrocarbures non-conventionnels²¹. Il est maintenant indispensable de garantir qu'elle sera suivie par l'ensemble des établissements de la Place.**

Les grandes banques françaises ont octroyé :

\$17,7 milliards

de financements aux principaux producteurs et développeurs d'hydrocarbures de schiste entre janvier 2020 et mars 2021²²

\$31,2 milliards

de financements aux développeurs d'hydrocarbures en Arctique entre 2016 et 2020²³

Partie 2

Stopper le développement des pétrole et gaz, une priorité climatique et politique

A. Le mot d'ordre de 2021 : laisser les énergies fossiles dans le sol

Depuis le dernier appel de Bruno Le Maire d'octobre 2020, un fort consensus scientifique et politique s'est construit en faveur de la mise à l'arrêt de tout nouveau projet de charbon, de pétrole et de gaz. (voir page suivante)

Faute de cadre d'exclusion clair, robuste et contraignant, la Place financière française continuera de faire partie des soutiens financiers clés de l'industrie pétro-gazière et soutiendra ses velléités expansionnistes. **La Climate Finance Day 2021 doit être l'occasion de poser un nouveau cap pour la sortie effective de ces secteurs.**

B. Les plans d'expansion de l'industrie pétro-gazière, à contre-courant de la science climatique

Alors que les appels scientifiques et politiques à agir se multiplient, les géants pétro-gaziers continuent de miser massivement sur l'exploitation de nouvelles réserves d'énergies fossiles. Leurs investissements prévus nous écartent en effet de beaucoup de la limite de +1,5 °C, nous poussant même pour certaines entreprises au-delà d'un scénario de réchauffement à 2,7 °C selon l'AIE. Les majors, clientes de premier ordre des banques et investisseurs français, ne font pas figure d'exception en la matière. Certaines font même le pari des hydrocarbures non-conventionnels.

La Global Oil and Gas Exit List, l'outil pour guider la sortie du secteur pétrolier et gazier

Début novembre, Urgewald publiera la GOGEL, la 1^{ère} base de données publique listant précisément les entreprises actives dans le pétrole et le gaz – couvrant plus de 80 % du secteur. Cet outil de désinvestissement doit permettre aux gouvernements, régulateurs, et acteurs privés de mettre en œuvre et d'évaluer la mise en œuvre des politiques de sortie du pétrole et du gaz. Dans sa nouvelle politique, la Banque Postale a déjà annoncé l'exclusion des plus de 900 entreprises figurant sur cette liste.

Les majors, reines de l'expansion des hydrocarbures non-conventionnels

Major	% de production issue de pétrole et gaz non-conventionnels en 2020 ^A	% de l'expansion pétro-gazière issue de pétrole et gaz non-conventionnels ^B
BP	28,5 %	54,5 %
Chevron	29 %	71,4 %
ExxonMobil	35,3 %	69,7 %
Eni	3,7 %	38,1 %
Shell	30,5 %	37,4 %
TotalEnergies	18,9 %	32,2 %

A. Ce calcul correspond à la production de pétrole et gaz non-conventionnels en 2020.

B. Ce calcul correspond à la part des réserves non-conventionnelles actuellement au stade de développement ou d'évaluation par l'entreprise.

Données utilisées pour ces calculs : une version préliminaire de la Global Oil and Gas Exit List, qui s'appuie sur les données de Rystad Energy.

Ces données sont susceptibles d'évoluer à la marge dans la version définitive qui sera publiée le 4 novembre.

2018

En 2018, le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) soulignait que limiter le réchauffement à 1,5 °C implique une baisse résolue de l'énergie primaire fournie à partir de pétrole et gaz entre 2010 et 2050 – dans les trajectoires P1 et P2, qui reposent peu ou pas sur le déploiement de technologies de capture carbone n'ayant pas encore fait leurs preuves²⁴.

2020

Fin 2020, le rapport Production Gap des Nations Unies concluait que la production mondiale de charbon, pétrole et gaz devra diminuer de respectivement 11 %, 4 % et 3 % chaque année entre 2020 et 2030 pour rester sous le seuil critique de + 1,5°C de hausse de la température globale²⁵.

2021

En avril 2021, le Stockholm Environmental Institute estimait que les non-conventionnels représentent l'essentiel de la croissance prévue d'hydrocarbures – 71 % de la croissance de la production prévue d'ici 2030 pour le pétrole et 67 % pour le gaz²⁶.

En mai 2021, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) reconnaissait qu'il est impératif de mettre un terme immédiat aux investissements dans de nouvelles ressources d'énergies fossiles. L'AIE indique que, au-delà des projets déjà financés en 2021, l'exploration ou l'exploitation d'aucun nouveau champ pétrolier et gazier n'est compatible avec une trajectoire 1,5 °C. Elle précise notamment que "de nombreuses installations de gaz naturel liquéfié (GNL) actuellement en cours de construction ou de planification ne sont pas nécessaires"²⁷.

En août 2021, le premier volet du rapport AR6 du GIEC venait renforcer ces appels en rappelant que chaque fraction de degré de réchauffement global compte et en alertant sur la menace liée aux émissions croissantes de méthane, largement attribuables à l'industrie pétrolière et gazière²⁸.

À la sortie du rapport du GIEC, Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies, affirmait que ces travaux démontrent qu'il est temps de "sonner le glas du charbon et des énergies fossiles, avant qu'ils ne détruisent la planète"²⁹. Cette année, Guterres a également appelé les investisseurs³⁰ et les assureurs et réassureurs³¹ à agir pour le climat.

Le 29 août 2021, Christiana Figueres, ancienne secrétaire générale de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, alertait sur l'urgence de réduire la production de gaz³².

Le 8 septembre 2021, selon une nouvelle étude scientifique publiée dans Nature³³, limiter le réchauffement climatique en-deçà de 1,5 °C exige que la majorité des réserves de charbon, pétrole et gaz ne doit pas être extraite. Elle souligne qu'il ne faudrait pas toucher au pétrole et gaz en Arctique, renoncer au pétrole et gaz de schiste, ainsi qu'à 84 % du pétrole issu des sables bitumineux.

Le 9 septembre 2021, un rapport de Carbon Tracker³⁴ calculait que pour s'aligner sur le scénario "Net Zero by 2050" de l'AIE, la plupart des grandes compagnies pétro-gazières du monde doivent réduire leur production de moitié d'ici 2030.

Fin septembre 2021, le Comité scientifique de l'Observatoire de la finance durable soulignait également que ses recommandations à la Place de Paris sur la fin des soutiens aux secteurs non-conventionnels s'inscrivent "dans la perspective d'un alignement avec l'impératif scientifique de cesser tout nouveau projet d'énergies fossiles et de réduire la production pétrolière et gazière".

Le 15 septembre 2021, les conclusions de l'AIE étaient largement reprises par le groupe d'investisseurs IIGCC, qui réunit plusieurs acteurs français dont BNP Paribas, Amundi, Aviva et la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC)³⁵.

Le 14 octobre 2021, la Banque Postale devient la 1^{ère} banque à annoncer une sortie totale du pétrole et du gaz d'ici 2030. Elle met dès maintenant fin à tous soutiens à l'expansion pétro-gazière – exploration, production et transport de ces énergies fossiles.

COP26

Rendez-vous est donné le 26 octobre au Climate Finance Day et à partir du 1^{er} novembre à la COP26.

Partie 3

Au Climate Finance Day et à la COP26, mettre la finance au pas du climat

A. Faire de la sortie des énergies fossiles une obligation et non une option

En 2018, Bruno Le Maire demandait à l'ensemble des acteurs financiers français "d'arrêter définitivement de soutenir les activités les plus nocives pour le réchauffement climatique, en particulier le charbon"³⁶. Dans sa déclaration, le ministre promettait qu'il travaillerait à "convaincre" les banques, assureurs et investisseurs de prendre de nouveaux engagements volontaires en ce sens. Il insistait sur trois points : le besoin d'une "trajectoire définie" comme base commune des engagements des acteurs privés ; l'importance de "contrôler de manière indépendante" le respect de cette trajectoire et de ces engagements ; la menace de les "rendre contraignants" si les acteurs financiers ne s'y tiennent pas³⁷.

Mais ces paroles ne se sont pas concrétisées dans les actes :

- 1. Aucune stratégie commune et précise de sortie du charbon et des hydrocarbures non-conventionnels – encore moins des énergies fossiles** – n'a été fixée à ce jour, ni par le gouvernement, ni par les autorités de régulation financière, ni même par les acteurs de la Place de Paris. Si le Comité scientifique de l'Observatoire de la finance durable s'est employé à construire cette stratégie, elle n'a pas à ce jour été prescrite par les pouvoirs publics.
- 2. Aucun mécanisme de suivi indépendant des activités des acteurs financiers dans le secteur énergétique** n'a été mis en place. Le premier rapport d'évaluation de l'AMF et de l'ACPR déplore même le manque d'accès des régulateurs aux informations permettant de veiller à la bonne mise en oeuvre par les établissements de leurs engagements volontaires sur le charbon³⁸.
- 3. Aucune règle contraignante ou mécanisme de sanction** n'ont été instaurés, malgré les insuffisances reconnues par le ministre lui-même au Climate Finance Day en 2020.

Le bilan dressé montre que la logique d'accompagnement de la Place, privilégiée jusque-là par le gouvernement, n'a pas porté ses fruits. Puisqu'il n'est manifestement pas parvenu à "convaincre", le gouvernement doit dès lors

"obliger". Pour cela, la réponse réglementaire à porter est claire : Bruno Le Maire a lui-même déjà identifié ce qu'il doit y figurer. Il s'agit d'inscrire et de détailler dans la loi une stratégie de sortie des énergies fossiles devant s'appliquer à l'ensemble des acteurs financiers, et de l'assortir de sanctions financières en cas de non-respect. Les autorités de régulations financières – AMF et ACPR – sont toutes désignées pour veiller à la bonne application de cette réglementation et appliquer le cas échéant des sanctions.

B. Instaurer quatre règles d'or pour une sortie crédible du pétrole et du gaz

Au regard de l'urgence climatique et des mots d'ordre politiques, la finance française doit se soumettre dès à présent à deux priorités : la fin de l'expansion des énergies fossiles et la sortie du charbon et des hydrocarbures non-conventionnels. Afin de garantir la plus rapide et la plus stricte mise en oeuvre de ces priorités, la stratégie de sortie des énergies fossiles attendue du gouvernement doit à minima respecter 4 règles d'or.

· Règle n°1

Exiger l'arrêt immédiat – et non progressif – de tous services financiers aux nouveaux projets d'énergies fossiles

Un monde ne dépassant pas + 1,5 °C signifie zéro nouveau projet de pétrole et gaz. Cet impératif concerne **les projets d'exploration et de production de pétrole et gaz, mais aussi l'ensemble des infrastructures de transport – oléoducs, gazoducs, terminaux de gaz liquéfié (GNL) –, de stockage et de transformation.**

En annonçant l'exclusion totale des financements dédiés aux projets basés sur les pétrole et gaz, conventionnels et non-conventionnels, qu'il s'agisse de production ou d'infrastructures, la Banque Postale fait figure d'exception et d'exemple. Pour la plupart, les acteurs financiers français se sont engagés au mieux à ne plus soutenir directement de nouveaux projets dans certains secteurs pétro-gaziers non-conventionnels. Par ailleurs, parmi les quelques établissements ayant adopté des mesures d'exclusion sur les

non-conventionnels, plusieurs – BPCE, Crédit Agricole, Société Générale – peuvent encore soutenir les projets d'infrastructures, cruciaux pour le développement de ces industries, notamment des pétrole et gaz de schiste.

*La palme de l'hypocrisie revient à **Société Générale** qui s'est engagée en mai 2021 à cesser de soutenir les nouveaux terminaux d'exportation de gaz de schiste en Amérique du Nord, mais s'est permise une exception de taille : la banque s'autorise à maintenir ses services de conseils financiers et à pouvoir financer deux méga-terminaux prévus au Texas et en Louisiane, Rio Grande LNG et Driftwood LNG, qui prévoient d'atteindre une décision finale d'investissement dans les prochains mois³⁹.*

• **Règle n°2**
Exiger – et en cas de maintien, sanctionner – la fin de l'expansion fossile

Trop souvent, les acteurs financiers acceptent de limiter ou de cesser leurs soutiens directs à certaines catégories de projets pétroliers et gaziers, mais maintiennent leurs soutiens aux entreprises qui les développent. Selon l'AIE, l'essentiel des projets pétroliers et gaziers sont développés via des financements d'entreprises et non par des financements de projets dédiés⁴⁰. En soutenant les entreprises à la manœuvre, l'acteur financier peut alors continuer d'apporter les capitaux et autres services financiers nécessaires pour mener à bien leurs projets de développement dans les énergies fossiles.

Une politique crédible doit donc prévoir l'exclusion des entreprises qui refuseraient de s'engager à ne plus développer de nouveaux projets pétroliers et gaziers – au plus tard fin 2022 pour les non-conventionnels.

*Alors que **BNP Paribas** exclut désormais les développeurs dans l'industrie du charbon, la banque continue de faire l'impasse sur les entreprises qui développent de nouveaux projets pétroliers et gaziers, y compris dans les secteurs non-conventionnels. Résultat, entre 2016 et 2020, BNP Paribas a soutenu des géants comme BP, Shell, TotalEnergies, Chevron, ExxonMobil ou Eni, qui ont toutes des vellétés d'expansion dans les hydrocarbures non-conventionnels. Notamment du fait de ce lien fort entretenu avec les majors, BNP Paribas a fait bondir en 2020 ses financements aux sables bitumineux et aux hydrocarbures de schiste : ils ont respectivement été multipliés par 7 et 3 par rapport à 2019⁴¹.*

• **Règle n°3**
Exclure sans attendre les entreprises significativement impliquées dans les hydrocarbures non-conventionnels

Faute de politiques adaptées, l'essentiel des acteurs financiers peuvent continuer de soutenir les entreprises pourtant très impliquées dans les hydrocarbures non-conventionnels. Cet état de fait est le résultat de seuils d'exclusion trop élevés, uniquement relatifs, et/ou qui ne s'appliquent qu'à un type d'hydrocarbure non-conventionnel. Dans le meilleur des cas, les acteurs financiers excluent les entreprises

spécialisées mais peuvent garder parmi leurs clients les entreprises plus "diversifiées". Les majors passent ainsi à travers les mailles du filet, alors qu'elles prévoient de développer massivement leurs activités dans ces secteurs.

Il faut interdire tous services financiers aux entreprises qui détiennent plus de 15 % de leurs réserves dans les pétrole et gaz non-conventionnels. De plus, comme largement retenu pour le charbon, ces seuils relatifs doivent s'accompagner de seuils absolus d'exclusion : 10 à 30 mmbœ par an.

***Crédit Agricole** s'est engagé en 2017 à exclure les entreprises actives dans la production et le transport de sables bitumineux et de pétrole en Arctique mais fixe des seuils d'exclusion trop élevés. Ces seuils ne permettent pas de capturer une part importante de l'industrie : depuis l'adoption de cette politique, Crédit Agricole a pu soutenir un géant comme Gazprom en Arctique – 477 millions de soutiens bancaires en 2019, et 73 millions en investissements en mars 2021. La banque a aussi pu participer à des émissions obligataires pour le compte d'Enbridge – et cela encore en septembre 2021⁴² –, une entreprise qui développe actuellement un oléoduc pour transporter du pétrole issu de sables bitumineux en Amérique du Nord, le Line 3⁴³. Crédit Agricole n'a pas appris de ses erreurs : la très récente annonce faite par les banques françaises sur les hydrocarbures de schiste et les sables bitumineux se contente de restreindre leurs soutiens aux producteurs spécialisés dans ces secteurs.*

• **Règle n°4**
Sortir de tous les pétrole et gaz non-conventionnels d'ici 2030

Le Comité scientifique et d'expertise de l'Observatoire recommande une sortie des : gaz de couche ; hydrates de méthane ; gaz et de l'huile de schiste ; pétrole et gaz de réservoir compact ; sables bitumineux ; pétrole extra-lourd ; pétrole et gaz offshore ultra-profonds et dans l'Arctique – selon la définition de l'Arctic Monitoring and Assessment Programme (AMAP). Par ailleurs, les acteurs financiers traînent à se doter d'une date butoire pour une sortie totale des hydrocarbures non-conventionnels. Pour l'instant, seule la Banque Postale – sortie de tous les secteurs conventionnels et non-conventionnels – et le gestionnaire d'actifs OFI – sorti de plusieurs secteurs non-conventionnels – sont engagés sur cette voie⁴⁴.

Il est indispensable que les acteurs financiers planifient dès cette année une sortie définitive de tous les secteurs non-conventionnels d'ici 2030 au plus tard.

*Alors qu'il a déjà adopté une politique sur les sables bitumineux et le pétrole et le gaz en Arctique, **AXA** n'en a pas sur les gaz et pétrole de schiste, secteur où se concentre l'essentiel de la hausse de la production d'hydrocarbures à venir d'ici 2030⁴⁵. En l'état, rien n'empêche AXA, par exemple, d'assurer le projet Brünsbittel, projet de terminal GNL porté par son client Gasunie et qui importerait des gaz de schiste des Etats Unis⁴⁶.*

Top 3 des pièges à éviter

Pour s'exonérer de l'application des règles d'or précédemment évoquées, les acteurs financiers possèdent de nombreuses astuces, dont trois apparaissent particulièrement en vogue.

Se satisfaire de cibles de décarbonation

Société Générale en octobre 2020⁴⁷, et BNP Paribas en mai 2021⁴⁸, ont annoncé une baisse de leur exposition de 10 % aux activités de production de pétrole et gaz d'ici 2025.

Mais **cette approche n'empêche en rien ces banques de faire de nouveaux prêts à des entreprises très actives voire qui se développent dans les pétrole et gaz** – en augmentant en même tant la taille de leurs portefeuilles ou en revendant les titres qui sont liés à ces dettes avant l'échéance de 2025. Société Générale avait déjà suivi cette approche en 2016 en s'engageant à diminuer de 14 % son exposition à la production de charbon d'ici fin 2020. Cela ne l'avait pas empêché de maintenir et même d'augmenter ses financements à certains des plus gros producteurs de charbon comme Glencore ou SUEK⁴⁹. De plus, ces engagements ne couvrent pas les soutiens à l'émission d'actions et d'obligations par des entreprises de ces secteurs, alors qu'ils constituent une large part des sources de financement de l'industrie. D'autres cibles de décarbonation pourraient être annoncées d'ici la COP26 par les acteurs financiers qui ont pris un engagement "net zéro". Ces cibles doivent impérativement être accompagnées de mesures strictes visant à ne plus soutenir le développement de projets incompatibles avec le budget carbone restant pour limiter le réchauffement à 1,5 °C.

Faire l'impasse sur le gaz

Le GIEC, l'ONU et l'AIE sont unanimes : pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, il faut impérativement réduire la production de pétrole et de gaz. Les industriels du gaz et de nombreux acteurs financiers prétendent que le gaz est une énergie de transition, en s'appuyant sur le fait que sa combustion dans les centrales est deux fois moins émettrice que le charbon. Ce discours est mensonger puisqu'il omet de prendre en compte toutes les émissions, sur toute la chaîne de valeur. Le gaz est composé en quasi totalité de méthane, un gaz à effet de serre qui contribue selon le GIEC à réchauffer le climat 84 fois plus que le CO₂ à court terme⁵⁰. En laissant échapper du méthane sur l'ensemble de son cycle de vie, **le gaz peut avoir une empreinte carbone équivalente à celle du charbon**. Trop souvent, les politiques des acteurs financiers ont fait l'impasse sur le gaz. C'est par exemple le cas de Crédit Agricole, Société Générale et Natixis qui s'autorisent encore à financer la production de gaz en Arctique et pourraient donc soutenir l'exploitation de plus de 80 % des réserves découvertes dans la région.

Occulter la gestion passive

C'est quasi-systématique : alors que les fonds sous gestion passive se développent fortement en Europe, ils ne sont pas concernés par les politiques d'investissement sur les énergies fossiles⁵¹. Par exemple, en France, Amundi, filiale du Crédit Agricole, applique sa politique à moins de la moitié de ses actifs sous gestion passive et étant donné son rachat récent de Lyxor, la proportion de gestion passive va augmenter. Or, comme le soulignaient les régulateurs ACPR et AMF⁵² fin 2020 dans leur évaluation, **l'enjeu n'est pas uniquement de se doter des bons critères mais aussi de s'assurer de les appliquer à l'ensemble des services financiers**. De plus, contrairement aux arguments bien souvent mis en avant par les acteurs financiers, la gestion passive est en réalité une suite de décisions actives : de la part des fournisseurs d'indices, des gestionnaires d'actifs, et des investisseurs institutionnels. Il est de la responsabilité de ces trois types d'acteurs de s'emparer du problème, et des investisseurs français de ne plus proposer de produits se basant sur des indices non couverts par leurs politiques sur les énergies fossiles.

Contacts presse :

- Les Amis de la Terre France : Lorette Philippot, chargée de campagne finance privée
lorette.philippot@amisdelaterre.org | 06 40 18 82 84
- Reclaim Finance : Lucie Pinson, directrice
lucie@reclaimfinance.org | 06 79 54 37 15

Rédaction : Alix Mazounie de Reclaim Finance et Lorette Philippot des Amis de la Terre France.

Relecture et contributions : Lucie Pinson, Paul Schreiber et Angus Satow de Reclaim Finance, Marion Cubizolles des Amis de la Terre France.

Graphisme : Basile Mesré-Barjon.

Notes

- 1 Voir le rapport 2020 [Scorecard on Insurance, Fossil Fuels and Climate Change](#), décembre 2020.
- 2 [Banking on Climate Chaos](#), 2021.
- 3 Analyse tirée du [Coal Policy Tool](#) de Reclaim Finance.
- 4 Calcul de Reclaim Finance à partir des données du [Coal Policy Tool](#) qui recense 53 acteurs financiers français.
- 5 AMF et ACPR [Les politiques "charbon" des acteurs de la Place financière de Paris : premier rapport de suivi et d'évaluation](#), 2020.
- 6 [Déclaration de Bruno Le Maire à la Climate Finance Day](#), 26 novembre 2018.
- 7 Association Française des Sociétés Financières (ASF), Association Française de la Gestion Financière (AFG), Fédération Bancaire Française (FBF), Fédération Française de l'Assurance (FFA), France Invest, Paris Europlace et Finance for Tomorrow La place financière de Paris se mobilise pour franchir une nouvelle étape en faveur d'une finance verte et durable, 2019.
- 8 [Communiqué et dossier de presse](#) de Bercy, 30 octobre 2020.
- 9 Comité scientifique et d'expertise de l'Observatoire de la finance durable [Avis et recommandations](#), 2021.
- 10 Reclaim Finance [Moins de 5% des entreprises de l'industrie du charbon prévoit d'en sortir](#), 2021.
- 11 Données financières datées de février 2021, disponibles sur le site de la GCEL.
- 12 Les Echos [BlackRock accélère dans la finance durable depuis Paris](#), 2021.
- 13 Données financières datées de février 2021, disponibles sur le [site de la GCEL](#).
- 14 Reclam Finance, [BlackRock, un an après : toujours accro aux énergies fossiles](#), 2021.
- 15 [Communiqué et dossier de presse](#) de Bercy, 30 octobre 2020.
- 16 Acteurs financiers dotés d'une politique sur un ou plusieurs secteurs non-conventionnels selon le Scan de la Finance Fossile : Anaxis, Axa (groupe), BNP Paribas (groupe), CDC, CNP assurances, Crédit Agricole (banque), Crédit Mutuel (groupe), Groupama (groupe), Ircantec, MACIF, Natixis (banque), ODDO BHF, OFI, SCOR (AO et IP), Société Générale (hors Lyxor), Sycomore, Tikehau.
- 17 [Scan de la finance fossile](#), outil d'évaluation développé par Reclaim Finance.
- 18 [La Banque Postale](#), octobre 2021.
- 19 [Communiqué de presse de la Fédération bancaire française](#), octobre 2021. [Réaction et Analyse](#) de Reclaim Finance et des Amis de la Terre France.
- 20 [Banking on Climate Chaos](#), 2021.
- 21 Comité scientifique et d'expertise de l'Observatoire de la finance durable [Avis et recommandations](#), 2021.
- 22 Les Amis de la Terre France et Oxfam France [Les banques françaises au secours de l'industrie fossile](#), 2021.
- 23 Reclaim Finance [Drill Baby Drill](#), 2021.
- 24 GIEC, 2018.
- 25 PNUE [Rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction de la production](#), décembre 2020.
- 26 Stockholm Environmental Institute [Trends in fossil fuel extraction](#), avril 2021.
- 27 AIE [Net Zero by 2050: a roadmap for the energy sector](#), mai 2021.
- 28 GIEC [6ème rapport sur l'évolution du climat \(volume I\)](#), août 2021.
- 29 [Déclaration de Antonio Guterres](#), 9 août 2021
- 30 [UNEPFI](#), 2021.
- 31 [UN chief says decisive climate action needed from re/insurers](#), 2021.
- 32 Christiana Figueres [Gas, like coal, has no future as the world wakes up to climate emergency](#), 2021.
- 33 Welsby and al. [Unextractable fossil fuels in a 1.5°C world](#), septembre 2021.
- 34 Carbon Tracker [Adapt to Survive: Why oil companies must plan for net zero and avoid stranded assets](#), septembre 2021.
- 35 Reclaim Finance [IIGCC: running with the climate hare, hunting with the fossil hounds](#), 2021.
- 36 [Déclaration de Bruno Le Maire à la Climate Finance Day](#), 26 novembre 2018.
- 37 Le Ministre déclarait que "Ces engagements devront être contrôlés de manière indépendante. Ces engagements devront être rendus publics chaque année et je veux être très clair : si ces engagements d'arrêt de financement des activités les plus nocives pour le réchauffement climatique, avec une trajectoire qui pourra être définie avec ce secteur financier, ne sont pas respectés, eh bien nous les rendrons contraignants».
- 38 AMF et ACPR [Les politiques "charbon" des acteurs de la Place financière de Paris : premier rapport de suivi et d'évaluation](#), 2020.
- 39 Les Amis de la Terre France [Société Générale annonce son retrait de projets polluants au Canada](#), 2021.
- 40 AIE [World Energy Investment](#), 2021.
- 41 Reclaim Finance [Les grandes tendances de l'hypocrisie climatique des banques françaises](#), 2021.
- 42 [Cbonds](#), septembre 2021.
- 43 RAN [Who's Banking Line 3 and Keystone XL](#), 2020.
- 44 OFI s'engage à sortir d'ici 2030 des sables bitumineux et des gaz de schiste et d'ici 2040 - trop tard ! - de l'Arctique et des forages en eaux très profondes.
- 45 Selon les données Rystad Energy collectées par Reclaim Finance, la production de gaz de schiste devrait augmenter d'environ 35 % d'ici 2030, par rapport à son niveau 2019, et représentera environ 80 % de la croissance pétro-gazière entre 2019 et 2030.
- 46 Reclaim Finance [AXA appelé à dire non à un projet d'importation de gaz de schiste en Europe](#), 2021.
- 47 [Société Générale](#), 2020.
- 48 [BNP Paribas](#), 2021.
- 49 Reclaim Finance [Société Générale: une approche à compléter pour enrayer le développement des fossiles](#), 2020.
- 50 Sur 20 ans, le pouvoir réchauffant du CH4 est 84 fois plus élevé que le CO2 selon le [rapport AR5 du GIEC](#) page 103, 2018.
- 51 [Selon une étude de Reclaim Finance publiée en avril 2021](#), seuls 25 % des 33 milliards d'actifs détenus par 29 grands gestionnaires d'actifs internationaux sont couverts par une politique charbon.
- 52 AMF et ACPR [Les politiques "charbon" des acteurs de la Place financière de Paris : premier rapport de suivi et d'évaluation](#), 2020.